

CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE

Version 3 - validation de la dernière mise à jour le 5-févr.-19

En accord avec le Règlement UE n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011
(the Construction products Regulation ou CPR) établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les
produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil,

Mis sur le marché sous le nom : **NEOFOR BRASSAC INDUSTRIES**
ZA de Saint Agnan
81260 BRASSAC

Adresse du site de production :

Produit de construction : Bois de Structure à Section Rectangulaire classé pour sa résistance
selon la méthode du
classement visuel

est conforme aux exigences du système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du
système 2+ et des spécifications de l'annexe ZA de la norme
EN 14081-1:2005+A1:2011

Sous le numéro : **1973-CPD-008**

Fait à Aire sur l'Adour le 8 février 2019

Le président du conseil d'administration de QUALISUD
Marcel SAINT-CRICQ

Ce certificat, édité pour la première fois le 06/02/2008, reste valide tant que
la norme harmonisée, le produit de construction, la méthode de classement,
les conditions de production et les exigences du contrôle de production en usine ne sont pas
modifiées de manière significative, suspendues ou arrêtées.